

**DIMINUER LES DOMMAGES
LIES A L'ALCOOL :
c'est possible et on sait comment faire**

Janvier 2021

Bernard Basset Amine Benyamina Mickael Naassila Michel Reynaud (†)



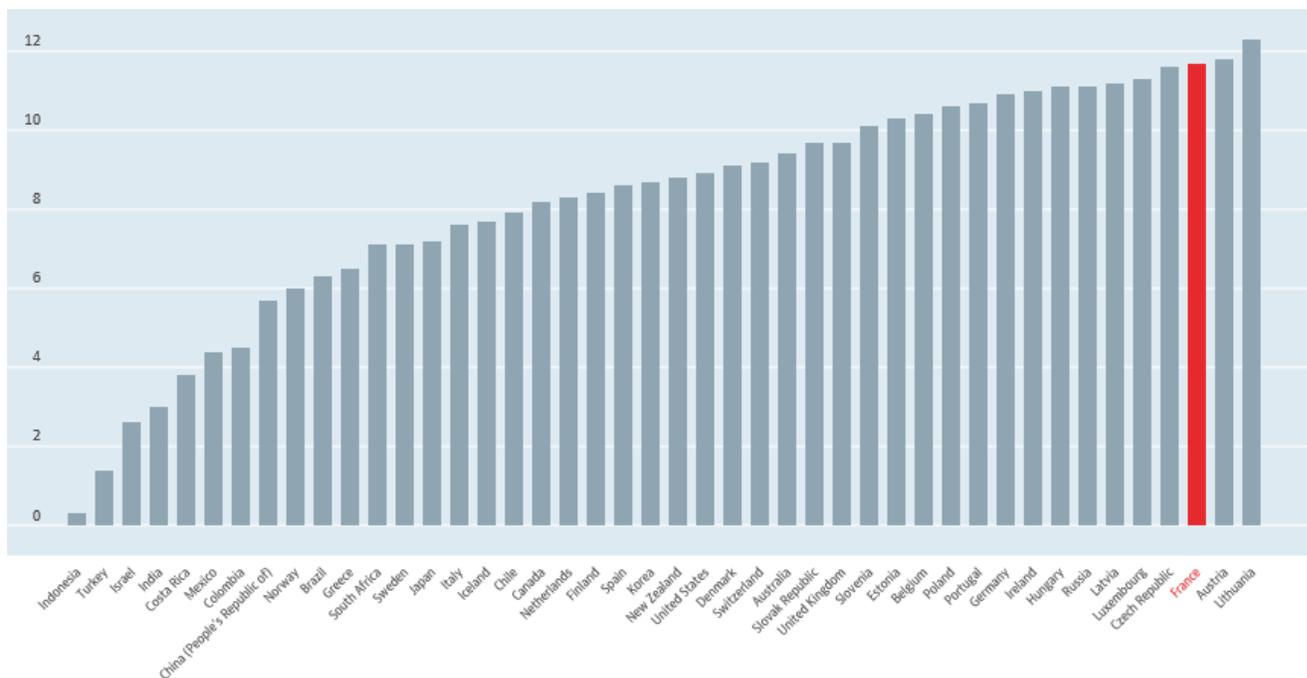
Les acteurs de santé ont longtemps alerté sans grand écho sur la situation inquiétante de la France en matière de consommation d'alcool qui entraîne des dommages aussi importants qu'évitables.

Face aux constats dramatiques en termes de mortalité, de morbidité, de conséquences sociales (violences, ruptures familiales, pertes d'emploi...), les responsables politiques ont longtemps été essentiellement sensibles au discours de la filière économique, notamment viticole, qui mettait en avant sa contribution à l'emploi et aux exportations. Cependant la dernière décennie a vu la prise de conscience progressive des risques liés à la consommation d'alcool dans l'opinion, soulignant par là-même le décalage entre une population majoritairement soucieuse de sa santé, et une classe politique frileuse et raisonnant sur des schémas dépassés. Le temps est venu de concilier par une politique de réduction des risques le recherche de plaisir et la prévention des conséquences les plus dommageables, d'autant que les mesures efficaces sont désormais à la fois parfaitement connues au plan scientifique et recommandées au plan international.

Les Français sont parmi les plus gros consommateurs d'alcool au monde

Analyse globale de la consommation en France

La consommation française est une des plus élevée au monde avec 11,7 litres d'alcool pur par habitant. La France est au troisième rang de la consommation par habitant parmi les pays de l'OCDE derrière l'Autriche et la Lituanie et au premier rang mondial pour la consommation de vin par habitant.



Si l'on a observé une baisse tendancielle depuis la fin de la dernière guerre, essentiellement due à la baisse de la consommation de vin, on assiste depuis 10 ans à une stabilisation de la consommation. Dans la même période, tous les pays gros consommateurs ont pris des mesures de protection de leurs populations et c'est ainsi que les Français consomment désormais plus d'alcool par habitant que les Russes. Cette stabilisation est la conséquence de la mise à mal de la loi Evin, avec l'autorisation de la publicité sur le net et sur les réseaux sociaux en 2008 et la libéralisation de la publicité sur les autres médias sous prétexte d'oenotourisme.

Les modalités de consommation ont profondément évolué au cours des décennies et le vin qui accompagnait chaque repas n'est plus la règle. Une tendance s'affirme à la consommation en fin de semaine sur un mode anglo-saxon, et pour les jeunes une grande fréquence des alcoolisations ponctuelles importantes et du binge drinking, notamment avec les bières surdosées et spiritueux. Le binge drinking chez les jeunes est maintenant bien identifié comme un facteur prédictif du développement de l'addiction.

La répartition des consommations se fait à 60% sous forme de vin, 20% sous forme de bière et 20% sous forme de spiritueux.

La mythologie du "bon vivant" normalise le "gros buveur"

Si le lobby viticole valorise la consommation des grands crus et les plaisirs des dégustations raffinées, la plupart des consommateurs n'ont pas accès à ces plaisirs d'esthètes, pour des raisons évidentes de coût des produits. Ils ne goûtent pas à ces grands crus, mais consomment des vins "d'entrée de gamme" aux qualités gustatives faibles et souvent importés. La mythologie française du "bon vivant" permet de rassembler artificiellement ces deux mondes : en imposant la norme d'une consommation régulière de vin, elle normalise les gros buveurs en les assimilant à des "people" servant de modèle. La célébration de la culture du vin permet ainsi de masquer les terribles dommages liés à la consommation excessive de tous les alcools à bas prix.

Les consommateurs se répartissent en 4 catégories, très différentes

Une présentation plus explicite des consommations d'alcool et de vins est nécessaire pour comprendre le problème. Une consommation moyenne de 11,7 litres d'alcool pur par an et par Français de plus de 15 ans correspond à 2,7 verres par jour. Mais cela ne permet pas d'apprécier la réalité de la situation car la plus grande part de l'alcool consommé est le fait de "gros buveurs" : 20% des buveurs consomment en effet 80% des alcools vendus. Pour cela, il convient de détailler les différentes catégories de buveurs :

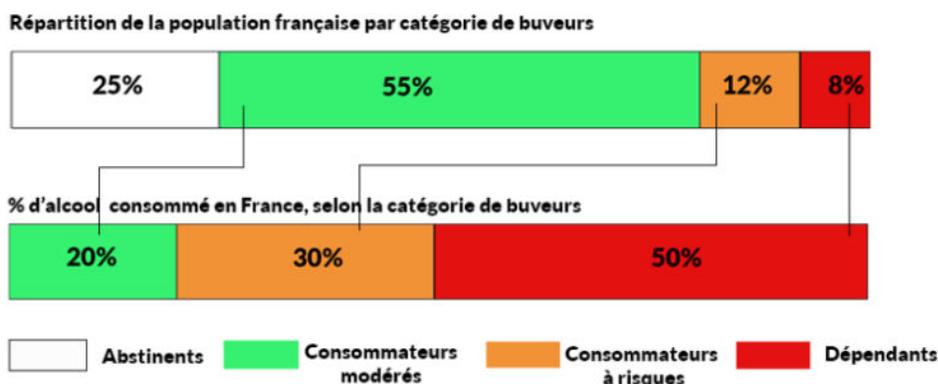
- 1. 25% des Français - 12,5 millions de personnes des deux sexes - ne consomment pas d'alcool.**
- 2. 55% des Français - soit 27,5 millions de personnes - consomment 4.36 litres alcool pur par an en moyenne, correspondant à une consommation quotidienne de 1,2 unité d'alcool.**

Cette tranche recoupe celle définie par Santé publique France en dessous des repères de consommation à risque (10 unités par semaine) ;

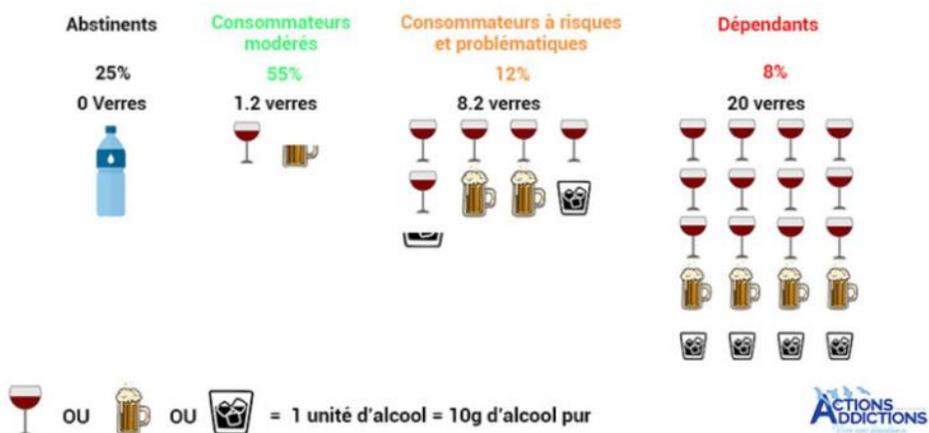
3. **12 % des Français - soit 6 millions de personnes** - consomment 30 litres alcool pur par an, correspondant à **une consommation quotidienne de 8,21 unités**.

4. **8% des Français – soit 4 millions de personnes** - consomment 75 litres alcool pur par an, correspondant à **une consommation quotidienne de 20.5 unités par jour**.

Les catégories de buveurs



Nombre de verres quotidiens par catégorie de buveurs



Les dommages liés à la consommation d'alcool

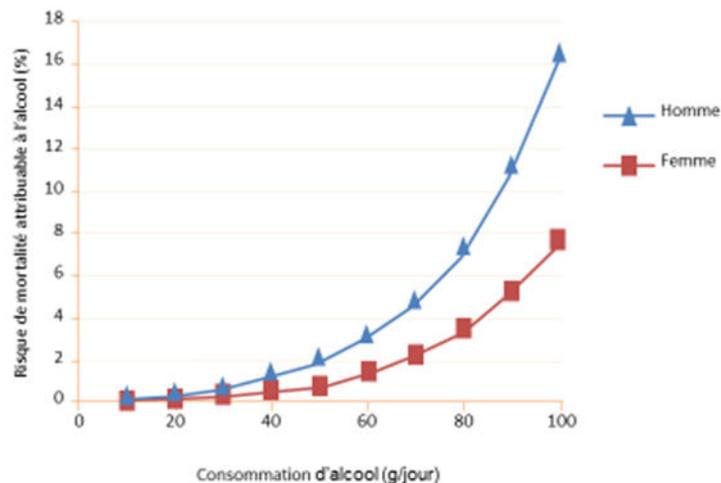
Les dommages sont accablants sans pourtant interpeller la population

Nous le savons désormais de façon certaine, il n'y a pas de consommation sans risque. Mais le risque, et les dommages, augmentent avec la quantité d'alcool consommée, indépendamment du type d'alcool (cidre, bière, vin ou spiritueux). Les données concernant les dommages dressent un tableau accablant qui justifierait une mobilisation nationale si nous n'étions pas si habitués à vivre avec cette réalité qui la rend en quelque sorte invisible car habituelle et installée de longue date. Les jeunes et les seniors sont des populations particulièrement vulnérables à la consommation excessive d'alcool et nécessitent donc une attention particulière.

- 41 000 morts par an, soit 112 par jour
- 15 000 décès par cancer, soit 10% du total des décès par cancer (l'alcool en est le 2^e facteur causal après le tabac)
- 1^{ère} cause d'hospitalisation en médecine
- 35% de la mortalité routière
- Présent dans 55% des morts par violence conjugale
- Espérance de vie réduite de 22 ans pour une consommation de 10 verres par jour
- ...

Il existe une parfaite corrélation entre les quantités consommées, la mortalité et les dommages

Consommation d'alcool et mortalité induite



Rehm et al., Addiction 2011

L'état de l'opinion est en train de changer

Le décalage entre la classe politique et l'opinion a été révélé par un sondage Opinionway publié le 14 juin 2019 par la Ligue contre le cancer. Car pour les Français, la cause est entendue : à une très large majorité (77%), ils considèrent que les décideurs publics sont sous influence du lobby alcoolier, et les 2/3 jugent que " les producteurs empêchent la mise en place d'une politique de santé efficace". Ces jugements prennent à contrepied le Président de la République qui a mis toute sa force de conviction au service de la promotion de la consommation de vin.

Pire encore, face à Emmanuel Macron qui considère qu'une politique volontariste " emmerderait" les Français, les résultats du sondage, à l'inverse, montrent sans équivoque une demande de politique volontariste :

- 70% des Français étaient favorables à une interdiction totale de la publicité sur les produits alcoolisés, y compris sur internet. Ils plébiscitent ainsi un retour à la loi Evin et expriment de fait leur opposition à son affaiblissement progressif depuis 25 ans.
- 58% souhaitent la mise en place d'une taxation spécifique sur les boissons alcooliques pour compenser les dépenses de santé liées à la consommation d'alcool. Les taxes sur l'alcool ne rapportent que 3 milliards d'€ par an alors que les soins engendrés par l'alcool coûtent 8,5 milliards d'€ par an. Et de manière générale, 54% des Français sont favorables à une augmentation du prix des produits contenant de l'alcool.
- 90% considèrent que la prévention des risques de l'alcool chez les jeunes n'est pas suffisante.
- 81% des Français souhaitent la mise en place d'un étiquetage spécifique mentionnant les risques liés à la consommation d'alcool.

On peut également trouver la démonstration de cette rupture entre l'opinion et la classe politique dans le succès aussi spectaculaire qu'inattendu de l'opération "Défi de Janvier/Dry January à la française" à laquelle le président Macron s'était opposé, mais qui est apparue "plutôt comme une bonne chose pour 68% des Français, et à laquelle 24% déclarent avoir participé partiellement ou totalement en 2020 (sondage YouGov 14 au 15 Janvier 2020).

Les recommandations internationales pour une politique efficace sont claires, mais non appliquées en France

Des recommandations internationales précises et à l'efficacité prouvée

L'OMS a défini en 2010 un cadre de 10 mesures pour une stratégie globale d'action pour la réduction de la consommation d'alcool qu'elle a demandé aux Etats-membres d'appliquer. A

partir de ce cadre, en septembre 2018, l'OMS a lancé l'initiative **SAFER**¹ visant une diminution de 10% de la consommation d'alcool mondial d'ici 2025. L'initiative présente les 5 mesures à fort impact qui aideront les gouvernements à réduire les dommages (maladies chroniques, accidents, violences, suicides) et leurs conséquences sanitaires, sociales et économiques.

S : *Strengthen restrictions on alcohol availability* (**Renforcer les restrictions d'accès aux produits**)

A : *Advance and enforce drink driving countermeasures* (**Renforcer la sécurité routière**)

F : *Facilitate access to screening, brief interventions, and treatment* (**Améliorer le repérage, les interventions brèves et les prises en charge médicales**)

E : *Enforce bans or comprehensive restrictions on alcohol advertising, sponsorship, and promotion* (**Durcir les interdictions et mesures limitant la publicité, le sponsoring et la promotion des boissons alcoolisées**)

R : *Raise prices on alcohol through excise taxes and pricing policies* (**Augmenter le prix de l'alcool et des taxes**)

L'OMS considère, au regard des résultats dans les pays qui les appliquent, que l'augmentation des prix (et le Prix Minimum par Unité d'Alcool) ainsi que les restrictions d'accessibilité aux produits et la limitation de la publicité sont les mesures les plus efficaces. C'est d'ailleurs pourquoi elles sont combattues farouchement par le lobby alcoolier car elles entraînent une baisse de la consommation globale. Cette action sur les prix impliquerait une modification du modèle économique pour éviter une baisse du chiffre d'affaires.

Bien qu'elle s'y soit engagée, la France n'applique pas ces recommandations

La France a adopté officiellement le plan européen 2012-2020 qui reprend la résolution de l'OMS et la stratégie globale. Mais elle n'applique pas ces recommandations.

Un rapport a toutefois été établi par des experts missionnés par Santé publique France (SPF) et l'Institut National du Cancer (INCa). Il préconisait les mesures suivantes :

- Ne pas consommer plus de 10 verres par semaine avec 2 jours sans alcool, soit pas plus de 2 verres par jour. Pas d'alcool pour les femmes ayant un projet de grossesse, qui sont enceintes ou qui allaitent. La meilleure option pour les jeunes est de ne pas boire d'alcool.
- Intensifier les campagnes de prévention des pouvoirs publics pour contrer l'influence de la publicité et du marketing des produits alcoolisés.
- Fixer des taxes en fonction du degré d'alcool, indépendamment du type de produits et instaurer un prix minimum.
- Développer la recherche par l'affectation de taxes sur les alcools à un fonds dédié.
- Changer le message sanitaire qui deviendrait "toute consommation présente des risques pour la santé", à l'exclusion de tout autre en particulier "A consommer avec modération".

¹ https://www.who.int/substance_abuse/safer/launch/en/

- Informer les consommateurs sur l'étiquette des contenants sur :
 - o le nombre de verres standard à 10 grammes ;
 - o le nombre de calories par verre standard ;
 - o un avertissement sanitaire tel que "Toute consommation d'alcool comporte des risques pour votre santé" ;
 - o un pictogramme pour la femme enceinte plus visible.
- Encadrer la publicité sur Internet

Seuls les nouveaux repères de consommation se sont installés dans la communication en santé. Les autres préconisations sont restées lettre mortes, même l'amélioration de la visibilité du pictogramme à destination des femmes enceintes (8 000 handicaps annuels sont causés par la consommation d'alcool pendant la grossesse et donc parfaitement évitables)

Mettre en place une politique efficace est possible

L'ensemble des recommandations internationales et françaises permettent de préconiser un ensemble de mesures qui rencontreraient l'acceptation de l'opinion sans pour autant diaboliser les boissons alcooliques dont les vins. L'équilibre entre la recherche de plaisir et la protection de la santé doit conduire à une réduction et une meilleure maîtrise des risques. Les mesures à mettre en œuvre doivent être à la fois structurelles et réglementaires, informatives et éducatives. Elles doivent viser à la fois la population générale, et la prévention auprès de populations prioritaires (jeunes, personnes en grande difficulté avec l'alcool, femmes enceintes, situations à risques).

Mesures réglementaires

1/ Un contrôle de la publicité et du marketing des produits

- Interdire immédiatement toute publicité par affichage autour des établissements scolaires.
- Interdire la publicité pour l'alcool conformément aux dispositions initiales de la loi Evin (interdiction de la publicité directe et indirecte dans les supports qui s'imposent à tous, forme réglementée sur tous les autres supports autorisés), et l'étendre au numérique (Internet, réseaux sociaux).
- Augmenter fortement les pénalités en cas de non-respect de la loi Evin. Les condamnations actuelles ne sont pas dissuasives en particulier pour les grands groupes industriels.
- Interdire totalement les marques alibis, et toute autre forme de contournement de l'interdiction du sponsoring sportif et culturel (événement sportifs, concerts...).

2/ Une taxation des produits

- Instaurer un Prix Minimum par Unité d'Alcool, mesure très efficace sur la consommation des jeunes et les consommations excessives.
- Taxer progressivement l'alcool proportionnellement au contenu en grammes d'alcool pour toutes formes d'alcool.
- Harmoniser la taxation spécifique sur les prémix pour prévenir les consommations chez les mineurs.

3/ Une réduction de l'accessibilité aux produits

- Rédiger une charte de la vente responsable d'alcool, adaptée aux différents points de vente : bars, lieux festifs, petites, moyennes et grandes surfaces.
- Faire respecter strictement l'interdiction de vente d'alcool aux mineurs.
- Interdire la vente d'alcool après 23 heures dans tous les points de vente et les bars.

Information, prévention, éducation

4/ Une information claire et précise pour les consommateurs

- Faire figurer sur les contenants et sur toute publicité pour une boisson alcoolisée un pictogramme clair, visible et contrasté marquant la contre-indication de toute consommation aux femmes enceintes.
- Informer régulièrement sur les repères de consommation à moindre risque.
- Inscrire sur les contenants et sur toute publicité pour une boisson alcoolisée la mention "l'alcool est dangereux pour la santé" de manière claire, lisible et contrastée.
- Indiquer sur les contenants la quantité en grammes d'alcool et de sucre, le nombre de calories de manière claire, lisible et contrastée, ainsi que la quantité de sulfites.
- Interdire sur tout support toutes les mentions supplémentaires non légales du type "à consommer avec modération".
- Développer le marketing social.

5/ Des campagnes de prévention régulières et répétées

- Santé publique France doit conduire régulièrement des campagnes de prévention, en particulier sur les réseaux sociaux, fortement investis actuellement par le secteur économique.
- Soutenir avec des fonds publics la campagne de mobilisation sociale "Défi De Janvier/Dry January" qui s'est installée dans le paysage grâce à la seule mobilisation associative.

6/ Des stratégies d'éducation pour la santé et de promotion de la santé à l'efficacité prouvée

- Mettre en place des programmes de prévention fondés sur les preuves.
- Interdire les programmes d'incitation à boire, basés sur "l'Education au goût", "l'Education à bien boire", Educ'Alcool...

Mettre à niveau les soins, l'accompagnement et la recherche

7/ Amélioration du système de soins

- Mettre en œuvre et prendre en charge la prévention, le repérage précoce et l'intervention brève des consommateurs par les médecins et autres professionnels de santé, ainsi que le traitement des malades de l'alcool dans l'ensemble du système de soin.
- Renforcer la formation en alcoologie de tous les professionnels de santé.

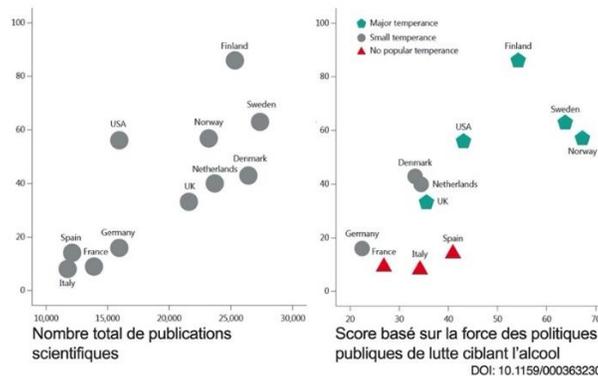
8/ Soutenir les personnes en difficulté

- Aider les associations de patients.
- Aider les associations de familles et de proches.
- Soutenir les victimes de violences liées à l'alcool, notamment les violences conjugales.

9/ Développement de la recherche

- Financer une recherche indépendante par la création d'un fonds alcool abondé par les taxes sur l'alcool et sur les bénéfices des industriels de l'alcool. Comparativement à l'international, la France accuse un grand retard en termes de priorité accordée à la recherche clinique et fondamentale sur l'alcool.
- Financer un programme de recrutement des jeunes chercheurs sur l'alcool et de différentes disciplines pour leur permettre de réaliser une carrière de recherche en France.

Nombre relatif moyen de publications de recherche sur l'alcool (par million d'habitants)



Evaluer cette politique

10/ Evaluer la mise en place et l'efficacité de ces mesures

- Publier un rapport parlementaire biennal analysant, d'une part, l'évolution des consommations et celle des dommages et de la mortalité, et évaluant, d'autre part, la mise en œuvre et l'application de ces nouvelles mesures ainsi que l'application des textes existants.